

Le 31 octobre 2022

Monsieur Paul Cardegna Greffier du comité Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires Chambre des communes 131, rue Queen, 6° étage Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Conformément à la motion du Comité adoptée le 6 octobre 2022, et concernant la présentation de documents relatifs aux dépenses et aux factures pour le voyage de la gouverneure générale dans le cadre d'une visite officielle faite au Moyen-Orient en mars 2022 à la demande du gouvernement du Canada, veuillez trouver téléversés sur le site SharePoint de la Chambre des communes les documents du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG).

Ces documents sont les suivants :

- La liste des visites officielles à l'étranger des gouverneurs généraux entre 2014 et 2022, indiquant le ministère responsable de chaque visite et les autres ministères partenaires impliqués.
- Le protocole d'entente entre le BSGG et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), maintenant connu sous le nom d'Affaires mondiales Canada (AMC), décrivant les rôles et les responsabilités de chacun en ce qui concerne les visites à l'étranger du gouverneur général, et précisant la responsabilité d'AMC de rembourser les dépenses admissibles engagées par le BSGG pour les visites au Canada et dans d'autres pays.
- Concernant la visite diplomatique officielle au Moyen-Orient demandée par le gouvernement du Canada :
 - le budget estimatif du BSGG pour les dépenses admissibles conformément au protocole d'entente, approuvé par AMC;
 - o la facture relative à la visite préparatoire, adressée par le BSGG à AMC;
 - o la facture relative à la visite officielle, adressée par le BSGG à AMC;
 - le budget réel détaillé du BSGG pour les dépenses admissibles, incluant des précisions sur les dépenses liées aux déplacements et aux heures supplémentaires des employés du BSGG;
 - o les factures justificatives pour les dépenses autres que les heures supplémentaires et les déplacements au Moyen-Orient.

Le BSGG est un petit ministère fédéral comptant 160 employés qui, comme les autres fonctionnaires, sont soumis aux conventions collectives de la fonction publique et dont les déplacements sont effectués conformément à la Directive sur les voyages du Conseil national mixte. Étant donné que des factures ne sont pas disponibles en ce qui concerne les déplacements et les heures supplémentaires des employés, le BSGG a présenté une ventilation de ces dépenses dans le but de fournir au Comité des précisions supplémentaires à l'appui des factures liées aux visites préparatoire et officielle qui ont été envoyées à AMC conformément au protocole d'entente (voir ci-joint).

Veuillez noter qu'afin de protéger les renseignements personnels et privés des employés, certains renseignements sont fournis de façon regroupée.

Nous profitons de cette occasion pour clarifier le rôle du BSGG en ce qui concerne les voyages officiels à l'étranger. La gouverneure générale ne fait des visites officielles à l'étranger qu'à la demande du premier ministre et à l'appui de la politique étrangère internationale et des objectifs diplomatiques du gouvernement du Canada. En de rares occasions, lorsque les gouverneurs généraux sont invités à voyager à l'étranger pour assister à des événements organisés par des tiers à l'extérieur du Canada en leur qualité de gouverneur général, l'autorisation du gouvernement du Canada est demandée avant d'accepter toute invitation.

La planification et l'exécution de ces visites exigent que le BSGG travaille en étroite collaboration avec les ministères partenaires qui sont responsables de volets précis des visites. Dans la majorité des cas, comme vous pourrez le constater dans la liste des visites officielles à l'étranger, le ministère responsable est Affaires mondiales Canada. Une fois que les objectifs de la visite sont établis par le gouvernement du Canada, le BSGG collabore avec ses partenaires et les missions du Canada à l'étranger pour préparer le programme et les communications pour ces visites. Lorsque le gouvernement du Canada approuve la formation d'une délégation canadienne pour soutenir les objectifs et le programme de la visite, le BSGG dirige la coordination de cette délégation en collaboration avec les ministères partenaires. Ces délégations peuvent comprendre des parlementaires de tous les partis et des experts canadiens de divers domaines liés aux objectifs de la visite.

En ce qui concerne la visite au Moyen-Orient en mars 2022, nous jugeons important que les membres du Comité soient conscients du rôle que la COVID-19 a joué dans la planification de la visite et de son impact sur les dépenses dont le BSGG a demandé le remboursement à AMC. La visite préparatoire initiale de décembre a dû être écourtée afin que les employés puissent rentrer au Canada avant que la frontière canadienne soit fermée en raison de la propagation du variant Omicron, ce qui a rendu nécessaire d'acheter des billets de retour supplémentaires à court préavis. Lors de la visite en mars, après avoir contracté la COVID-19, plusieurs employés ont dû se mettre en quarantaine pendant de longues périodes dans des pays étrangers, conformément aux directives de santé publique du pays. Cette situation a entraîné des dépenses additionnelles liées aux coûts des tests, aux séjours prolongés à l'hôtel, aux indemnités de repas et aux billets d'avion qui ont dû être achetés sur des vols commerciaux pour ramener les employés au Canada. Cela a également fait augmenter le coût des heures supplémentaires, puisque des employés ont dû assumer les tâches des personnes malades et en quarantaine.

À notre connaissance, le BSGG a fourni tous les documents entrant dans le cadre de la motion adoptée par le Comité.

Si vous avez des questions au sujet de ces documents, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Cordialement,

Christine MacIntyre

Sous-secrétaire, Politique, programme et protocole